

Nouvelles pratiques sociales



Avant-propos

Louis Gaudreau

Volume 31, Number 1, Spring 2020

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1069909ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1069909ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Gaudreau, L. (2020). Avant-propos. *Nouvelles pratiques sociales*, 31(1), 1–6.
<https://doi.org/10.7202/1069909ar>



AVANT-PROPOS

Louis GAUDREAU
École de travail social
Université du Québec à Montréal
Directeur de *Nouvelles pratiques sociales*

Ce numéro est le fruit d'un travail de longue haleine dont les dernières étapes ont été réalisées alors que le Québec et une bonne partie de la planète étaient « en pause » en raison de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19). Je tiens à remercier tout particulièrement Julie Lauzon, secrétaire de rédaction de la revue, pour avoir coordonné la finalisation du numéro malgré les défis que cela pouvait représenter.

Ce numéro comporte plusieurs nouveautés qui résultent d'une réflexion entreprise par notre équipe de rédaction au cours de la dernière année sur la place d'une revue comme *Nouvelles pratiques sociales* dans le monde de l'édition scientifique et dans la société québécoise. Cette réflexion, qui n'est pas encore achevée, a pour l'instant permis de réaffirmer notre attachement à deux principes qui sont au cœur de notre politique éditoriale depuis plusieurs années déjà. Le premier concerne la mission que s'est donnée la revue d'animer des débats sociaux sur des thématiques qui préoccupent les chercheurs.euses, les étudiants.es et les praticiens.nes du domaine de l'intervention sociale. Le second principe découle du premier et se traduit dans l'objectif de favoriser, pour chaque thématique retenue, le dialogue entre différents points de vue. L'équipe de rédaction a jugé opportun de remettre de l'avant ces principes dans un contexte où de nouveaux modes de diffusion des connaissances scientifiques gagnent en importance, notamment avec l'essor de plateformes d'archivage et de réseautage comme Academia ou ResarchGate. Parce qu'elles sont avant tout conçues pour permettre à des chercheurs.ses de faire connaître leur dossier de publications, ces plateformes de diffusion se prêtent moins bien au dialogue et aux débats sociaux et scientifiques.

Il nous a donc plus que jamais semblé important de maintenir le cap et de redoubler d'efforts pour fournir des espaces de discussion aux différents publics de la revue. C'est à cette fin que nous avons récemment procédé à quelques changements que nous expérimentons dans ce numéro. La revue comportait déjà diverses rubriques qui visaient à

encourager la diversité des points de vue. En plus du dossier principal composé d'articles scientifiques consacrés à l'examen approfondi d'une thématique sociale, chaque numéro présentait également une entrevue donnant la parole à un spécialiste ou à une personne engagée dans un champ d'intervention ; des articles « Écho de pratique » offrant l'occasion à des praticiens.nes de l'intervention sociale de décrire leurs pratiques ainsi qu'une rubrique « Perspectives » réunissant des articles scientifiques hors-thème. Dorénavant, tout en conservant la même structure, les numéros de la revue mettront les différentes rubriques en dialogue les unes avec les autres. À l'exception de la section *Perspectives* qui continuera de présenter des articles sur des sujets variés, les entrevues, les *Échos de pratique* et les articles du dossier porteront idéalement sur le même thème. Chaque numéro permettra ainsi à des acteurs (des chercheurs.res, enseignants.es, militants.es ou des intervenants.es sociaux.les) œuvrant dans différents milieux et aux points de vue diversifiés de s'exprimer sur la même question et de se prononcer sur les défis qu'elle pose pour l'intervention sociale et la société en général. De plus, à compter du prochain numéro, chaque parution sera accompagnée de la mise en ligne d'une baladodiffusion présentant une discussion entre différents acteurs interpellés par la thématique retenue. Dans l'ensemble, nous estimons que ces changements permettront à la revue d'offrir des contenus plus complets et mieux développés, et donc de mieux remplir sa mission d'animation du débat social.

LE DOSSIER THÉMATIQUE, LES ÉCHOS DE PRATIQUE ET L'ENTREVUE

Le thème que nous avons choisi pour faire l'essai de cette nouvelle formule est celui de l'art comme forme d'intervention sociale. Même s'il n'est pas nécessairement nouveau que les pratiques d'intervention fassent appel à l'art, on constate depuis peu un intérêt grandissant pour celui-ci dans plusieurs milieux et groupes militants. Le dossier que nous vous présentons tente de faire la lumière sur l'actualité du phénomène. Réalisé sous la direction de Sylvie Frigon et de Claire Jenny, respectivement professeure au Département de criminologie de l'Université d'Ottawa et chorégraphe à la compagnie de danse Point Virgule de Paris, ce dossier intitulé *Aux lisières de l'art, de l'intervention et de la justice sociale* réunit douze articles (dix articles scientifiques et deux *échos de pratique*) qui proposent chacun à sa manière une réflexion sur le potentiel transformateur de l'art lorsqu'il est mobilisé dans le cadre d'une démarche d'intervention ou militante. En plus de donner un aperçu de la diversité des publics avec lesquels l'intervention par l'art est pratiquée (personnes en situation de pauvreté, de handicap, personnes incarcérées ou enfermées, jeunes en difficulté, personnes âgées) et des formes d'art sur lesquelles les intervenants.es peuvent s'appuyer (cirque, danse, théâtre, arts visuels), les textes proposent

des pistes de réflexion sur les possibles points de rencontre entre l'art et le social. Comme le soulignent Sylvie Frigon et Claire Jenny dans leur présentation du dossier, les articles s'interrogent sur la manière dont l'art peut contribuer au mieux-être individuel et collectif ainsi qu'à la façon dont il peut conjuguer une approche thérapeutique avec des pratiques visant la transformation des institutions et une plus grande justice sociale.

Le dossier est précédé d'une entrevue réalisée par Catherine Harton avec Mona Trudel, professeure à l'École des arts visuels et médiatiques de l'UQÀM et titulaire de la Chaire de recherche UQÀM pour le développement de pratiques innovantes en art, culture et mieux-être. Cette entrevue offre une bonne introduction au dossier. En plus d'y décrire les travaux de sa chaire de recherche, qui sont eux-mêmes le reflet de la diversité des domaines où se pratique l'art aujourd'hui (l'intégration sociale, l'éducation et la santé physique et mentale), Mme Trudel expose sa conception de l'art et la manière dont elle estime qu'il peut contribuer positivement, sans toutefois être une panacée, au mieux-être des personnes, à la création de liens sociaux et aux luttes pour la justice sociale. Elle insiste également sur la distinction qu'il faut faire entre la pratique sociale de l'art et l'intervention psychosociale. Cette distinction ouvre un espace de dialogue intéressant avec les textes qui suivent et qui composent le dossier thématique.

LA RUBRIQUE PERSPECTIVES (ARTICLES HORS-THÈME)

La rubrique Perspectives regroupe cinq articles hors-thème. Le premier, « La formation aux intervenants en matière d'intervention auprès des hommes, une nouvelle pratique sociale prometteuse », par Jean-Martin Deslauriers, présente les résultats d'une recherche évaluative portant sur le projet For'Hommes. Ce projet visait à former des intervenants.es sociaux.les du réseau de la santé et des services sociaux à travailler avec des hommes qui ont tendance à sous-utiliser les ressources mises à leur disposition et qui, lorsqu'ils y ont recours, semblent faire face à des préjugés de la part des intervenants.es qu'ils rencontrent. La recherche démontre que le projet de formation a eu des retombées positives, tant sur le plan du savoir que du savoir-être et du savoir-faire des intervenants.es. Selon l'auteur, les formations auraient notamment eu des effets sur la lecture que font les intervenants.es des problèmes vécus par les hommes. Elles les auraient surtout aidé.e.s à vaincre leurs préjugés et à mieux comprendre du point de vue de l'homme qui « adhère aux stéréotypes traditionnels » relatifs à la masculinité.

Le second article, « Partager la production des connaissances en violence conjugale » et rédigé par Catherine Flynn et ses huit collaboratrices, s'interroge sur les conditions de production de la recherche partenariale. Ce type de recherche connaît un important essor et, depuis un certain temps déjà, fait l'objet d'une promotion active de la part des organismes subventionnaires. Il est particulièrement populaire dans le champ du travail social où il est considéré comme un vecteur d'*empowerment* et de participation sociale. Le texte de Catherine Flynn et de ses collaboratrices documente une démarche de recherche partenariale réalisée auprès d'intervenantes en violence conjugale. Il s'intéresse de manière critique aux défis que pose la mise en œuvre des grands principes de la recherche partenariale. Ceux-ci se manifestent dès les débuts de la démarche, au moment de développer une vision commune de l'objet de recherche au sein d'un groupe de partenaires provenant de différents milieux et ne partageant pas nécessairement le même point de vue sur la situation. La recherche partenariale peut aussi être le théâtre de rapports de pouvoir qui sont susceptibles de se révéler, par exemple, aux étapes de l'approbation éthique et de la restitution des résultats. Le texte s'attarde surtout à illustrer les moyens qui ont été mis en place, dans le cas à l'étude, pour éviter ces écueils et pour, autant que possible, faire du partenariat formel un partenariat réel.

Le troisième article offre un regard sur les pratiques d'insertion en emploi en Suisse. L'insertion socioprofessionnelle est sans contredit un champ d'intervention central du travail social. Au Québec comme ailleurs, elle a gagné en importance au cours des récentes décennies à la faveur d'une évolution dans les politiques publiques de protection sociale privilégiant la responsabilisation et l'activation des individus en situation de précarité. Le retour à l'emploi y est non seulement conçu comme une manière de sortir les individus de la pauvreté, mais plus encore, comme un moyen pour eux de gagner en autonomie et de s'accomplir. Or, la recherche menée par Véronique Antonin-Tattini et dont rend compte son article « Le risque d'un emploi déclassé lors de la pratique du placement vers l'emploi pour des bénéficiaires de l'assurance-invalidité suisse » tend à démontrer que, même si les pratiques de placement en emploi peuvent être bénéfiques à certains égards, elles n'ont pas toutes les effets escomptés et que, justement en raison de l'importance qu'elles accordent à l'emploi comme vecteur d'intégration sociale, elles se réalisent parfois au détriment de la possibilité d'épanouissement et du désir de réalisation des personnes auxquelles elles s'adressent. L'article est particulièrement éclairant sur les mécanismes internes au programme suisse d'assurance-invalidité qui, en faisant du placement en emploi l'objectif prioritaire des interventions, entraînent le déclassement professionnel de ses bénéficiaires. Véronique Antonin-Tattini met en lumière la « norme économique » qui sous-tend

l'évaluation de l'employabilité des personnes handicapées et qui alimente l'idée selon laquelle ces dernières sont moins productives. Ces personnes représenteraient donc un risque plus grand pour l'employeur qui justifierait qu'on leur réserve des postes moins bien rémunérés et moins qualifiés que ceux auxquels leur diplôme pourrait normalement leur donner accès. En ce sens, les programmes d'employabilité tels que celui mis en œuvre par le dispositif suisse d'assurance-invalidité favoriseraient davantage le retour des personnes handicapées sur le marché de l'emploi que la possibilité pour elles de se réaliser dans le travail.

Le quatrième article, « Le vieillissement chez les aînés gais et lesbiennes : entre la normalité, l'expression de besoins spécifiques et leur capacité d'agir », est rédigé par Julie Beauchamp, Line Chamberland et Hélène Carbonneau et porte sur la manière dont les personnes âgées, gaies ou lesbiennes envisagent leur vieillissement. Il documente leur conception des « enjeux découlant du croisement entre vieillissement et orientation sexuelle dans le Québec contemporain ». Selon les autrices, ces enjeux sont de deux ordres. Ils concernent d'une part les craintes relatives au vieillissement en général. Les personnes gaies et lesbiennes partagent avec les autres aînés des inquiétudes face à la maladie, à la perte d'autonomie, à l'accès aux services et à l'isolement. D'autre part, les préoccupations liées au vieillissement peuvent être exacerbées ou encore prendre une forme particulière en fonction de l'orientation sexuelle. Certains répondants redoutent d'avoir à cacher leur orientation sexuelle lorsque viendra le moment d'emménager dans une résidence pour personnes âgées, par crainte de subir de la discrimination ou diverses formes d'exclusion, et de s'en trouver d'autant plus isolés. Ils nomment aussi le besoin d'avoir accès à des services dans lesquels ils peuvent se sentir compris et reconnus socialement. Les autrices soulignent que les personnes ayant participé à leur enquête ne se laissent pas pour autant abattre par ces craintes. La résilience et « l'agentivité » dont elles font preuve reposent sur la perception positive de leur orientation sexuelle qu'elles ont développée au cours de leur vie et qui leur a été inspirée par les luttes et revendications des dernières décennies en faveur de la reconnaissance des droits des personnes LGBTQ.

Enfin, le cinquième article hors-thème porte sur les conséquences de l'insécurité alimentaire et sur les stratégies que ceux et celles qui la vivent mettent en œuvre pour y faire face. Dans un texte intitulé « Les stratégies d'adaptation comme manières de résister à la force de déshumanisation de l'insécurité alimentaire », Étienne Cantin et Gérard Duhaime s'intéressent spécialement aux effets déshumanisants de l'insécurité alimentaire qui a pour effet de réduire l'existence des individus à la seule satisfaction de leurs besoins

de première nécessité et de les déposséder de la capacité d'exercer un plus grand contrôle sur leur vie. Le caractère déshumanisant de l'insécurité alimentaire découle également du fait qu'elle s'accompagne d'injonctions sociales (de diktats) qui enjoignent les individus en situation de pauvreté à se responsabiliser et à adopter la rationalité économique typique de notre époque néolibérale. L'enquête réalisée par Cantin et Duhaime auprès de personnes fréquentant des ressources de dépannage alimentaire de la ville de Québec démontre également que ces individus ne font pas qu'obéir aux injonctions de la société, mais qu'ils développent en même temps, au quotidien, des moyens d'y résister. Ces stratégies de résistance prennent, selon les auteurs, quatre formes idéaltypiques : 1) la responsabilité comme contrat, 2) le droit d'être pauvre, 3) l'obligation d'être comme tout le monde et 4) la récompense de la responsabilité.

CONCOURS ÉTUDIANT 2018

Nous avons également le plaisir de vous présenter, avec un peu de retard, l'article vainqueur de notre concours étudiant pour l'année 2018. Cet article rédigé par Frédérick Galbrun, diplômé du programme de maîtrise en travail social de l'Université de Montréal, a pour titre « L'impact d'une parole délirante sur l'écoute dans le travail social clinique en santé mentale ». Il s'interroge sur les formes que revêt l'écoute et sur le sens que les travailleurs sociaux œuvrant dans le champ de la santé mentale donnent à cette pratique. L'écoute est, selon F. Galbrun, une dimension du travail social beaucoup plus complexe que ce que l'on peut parfois laisser entendre. La recherche de maîtrise dont il a tiré cet article lui a d'ailleurs permis d'identifier trois niveaux d'écoute mobilisés par les travailleurs sociaux du domaine de la santé mentale : l'écoute phénoménologique, l'écoute herméneutique et l'écoute fonctionnaliste. L'auteur constate également les limites de ces types d'écoute face à la « parole délirante » de certains individus et propose, pour remédier à ce problème, de se tourner vers une autre conception de l'écoute qu'il qualifie d'hétérotopique, en référence aux travaux de Michel Foucault.

Bonne lecture !